

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

1/ MODALITÉS D'INSCRIPTION

- ↳ L'engagement est annuel, il valide l'acceptation du règlement intérieur de l'école et donne l'autorisation à la direction de diffuser votre image (photos et vidéos) sur le site de l'école et par le biais d'autres moyens de communication.
- ↳ Pour valider son inscription, le dossier doit être complet : fiche de renseignements complétée, paiement des frais d'inscription 15€/famille, certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse, cotisation annuelle.

2/ CONSIGNES À RESPECTER

- ↳ arrivée des élèves 10 minutes minimum avant le début du cours.
- ↳ tenue de danse adaptée à la discipline, cheveux attachés et visage dégagé.
- ↳ suivre impérativement les cours de hip-hop, dancehall et fitness avec des chaussures dont l'usage est strictement réservé à la salle de danse (baskets de ville interdites).
- ↳ ne pas mâcher de chewing-gum en cours.
- ↳ les portables sont interdits dans la salle de danse.
- ↳ objets de valeur, bijoux et argent sont déconseillés, CāD décline toute responsabilité en cas de vol.
- ↳ le respect des professeurs, des élèves et des locaux est indispensable.
- ↳ les accompagnateurs (parents et amis) ne sont pas autorisés à assister aux cours.
- ↳ il est strictement interdit de prendre des photos et des vidéos sans l'autorisation des enseignants.
- ↳ afin de respecter notre voisinage, il est interdit de stationner dans le chemin qui mène vers l'entrée de la salle de danse ainsi que devant les établissements Coulom.
- ↳ pour le bon déroulement des cours collectifs, pour un travail individuel efficace et pour la préparation du spectacle annuel : l'assiduité est indispensable.

3/ CONTACT

- Case à Danses
- ↳ 18 bis rue mas de bories, Albi
- Céline Garcia
- ↳ 06 1417 4353
 - ↳ www.case-a-dances.fr
 - ↳ contact@case-a-dances.fr

Suivre CāD

 Céline Garcia (Case à Danses)  caseadances

Règlement lu et approuvé
Signature

CASE À
DANSES

**DOSSIER
D'INSCRIPTION
2018.2019**

case
dances
Albi



REEMPLIR EN LETTRES MAJUSCULES
UN DOSSIER / ÉLÈVE

DANSEUR(SE)

NOM :
PRÉNOM :
DATE DE NAISSANCE :
N° DE TEL :

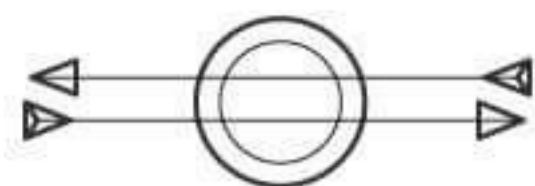
- souhaite une pratique loisir
 souhaite une pratique amateur avancée
(plusieurs cours/sem + stages + spectacles + concours)

RESPONSABLE
(1 seule personne pour tous contacts)

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
.....
N° DE TEL :
MAIL :

MERCI DE COCHER LES COURS CHOISIS

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION



LUNDI

- Modern'Jazz moyen 1
17:15 . 18:45
- Modern'Jazz inter 2
18:45 . 20:15
- Modern'Jazz supérieur
20:15 . 21:45

MERCREDI

- Modern'Jazz débutant 1
9:15 . 10:15
- Eveil corporel
10:15 . 11:00
- Initiation
11:00 . 11:45
- Modern'Jazz débutant 2
11:45 . 12:45
- Hip Hop inter
12:45 . 13:45
- Hip Hop ados
13:45 . 14:45

JEUDI

- Modern'Jazz moyen 2
17:15 . 18:45
- Modern'Jazz avancé
18:45 . 20:15
- Modern'Jazz adultes
20:15 . 21:30

SAMEDI

- Fitness tous niveaux
9:15 . 10:15
- Classique élémentaire 1
10:15 . 11:30
- Classique moyen
11:30 . 13:00
- Classique élémentaire 2
13:00 . 14:30
- Classique débutant
14:30 . 15:30

MARDI

- Hip Hop enfants
17:15 . 18:15
- Dancehall ados
18:15 . 19:15
- Dancehall adultes 1
19:15 . 20:15
- Dancehall adultes 2
20:15 . 21:15
- Hip Hop avancé
21:15 . 22:15

VENREDI

- Contemporain enfants
17:15 . 18:30
- Contemporain ados
18:30 . 20:00
- Contemporain adultes
20:00 . 21:30

- Modern'Jazz inter 1
14:45 . 16:15
- Modern'Jazz élémentaire 1
16:15 . 17:30
- Modern'Jazz élémentaire 2
17:30 . 18:45
- Classique inter
18:45 . 20:15
- Classique avancé
20:15 . 21:45

FORFAITS

- Fitness
200€ / an
1 cours par semaine
- Eveil corporel - Initiation
310€ / an
1 cours par semaine
- Forfait Danse
380€ / an
1 cours par semaine
- Forfait Danse
530€ / an
2 cours par semaine
- Forfait Danse
670€ / an
3 cours par semaine
- Forfait Danse
700€ / an
4 cours par semaine
- Forfait Danse
750€ / an
cours illimités

TARIFICATION

Frais d'inscription
à régler indépendamment du forfait annuel

- chèque espèces

15€ / famille

RÉDUCTIONS

non cumulables

- 10 % pour les étudiants
- 20 % pour les membres d'une même famille

MONTANTS

Nombre de cours / semaine :

Tarif €

Total après réduction €

chèque(s) espèces

Nombre de paiements

Nom du titulaire du/des chèque(s)

MODALITÉS DE PAIEMENT

Les frais d'inscription sont à régler indépendamment du forfait annuel.
Le forfait annuel peut être réglé en chèque(s) ou en espèces.
Le paiement annuel par chèque peut être effectué en 1, 3 ou 10 fois.
La totalité des chèques doit être fournie au moment de l'inscription, à l'ordre de Case à Danses.
Le paiement annuel en espèces peut être effectué en 1 fois (septembre) ou en 2 fois (septembre et janvier).
Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'arrêt provisoire ou définitif de l'activité, quelle qu'en soit la raison.
Possibilité de rattraper ses absences sur d'autres cours que ceux choisis - uniquement sur la saison en cours -
Les tarifs tiennent compte de la fermeture de l'école durant les vacances scolaires et les jours fériés.
CàD se réserve le droit en cas de nécessité :
- de modifier le planning, les horaires, les intervenants,
- de déplacer des cours de façon occasionnelle,
- de faire intervenir des professeurs remplaçants.